

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale ou de la Société financière internationale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Remerciements

Cet atelier a été organisé par le comité d'organisation conjoint composé des représentants du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement - Département de l'Environnement du Gouvernement du Maroc, à savoir : Mme Seloua Amaziane, Mme Nassira Rheyati, et Mme Khaoula Lagrini et les représentants suivants de la Banque Mondiale : M. Marcelo Acerbi, M. Khalid Anouar, Mme Kanako Hasegawa, M. Brahim Souidi, Mme Kaoutar Belqaid, Mme Nadia Kassali, et Mme Cecilia Martinez. M. Wassim Chaabane (Banque mondiale) a appuyé la préparation de rapport de l'atelier. Les aspects communicationnels de l'atelier ont été soutenus par Crossmedia Communication, Mme Ibtissam Alaoui (Banque mondiale) et Mme Morgan Graham (Banque mondiale). Le comité d'organisation tient à remercier l'équipe et les donateurs de PROBLUE, la modératrice Mme Khadija Ihsane, les présentateurs, les panélistes et tous les participants pour avoir rendu l'atelier régional possible.



I. Résumé exécutif

L'atelier régional virtuel sur « La pollution marine par le plastique : Défis et actions inspirantes » s'est tenu le mercredi 24 mars 2021 de 14:30 à 18:30 (GMT+1). L'ordre du jour final de l'atelier figure à l'annexe I du rapport.

Les objectifs de l'atelier étaient de discuter

- (a) La pollution marine par le plastique parmi les pays participants en mettant l'accent sur les expériences de la région et les solutions institutionnelles, réglementaires, techniques et financières pour lutter contre les déchets marins par des approches d'économie circulaire ;
- (b) Les initiatives existantes aux niveaux mondial et régional sur la manière de promouvoir l'économie circulaire et de gérer la pollution marine par les plastiques ; et
- (c) Comment développer une approche régionale commune et harmonisée, en collaboration avec d'autres partenaires, et comment réduire et atténuer les impacts des déchets plastiques, notamment en envisageant les mesures à prendre en particulier dans le cadre des initiatives gouvernementales existantes ou en cours de développement pour la phase post-pandémique COVID-19.

Ont participé à l'atelier Plus de 200 représentants de gouvernements, d'organisations internationales et régionales, d'organisations non gouvernementales (ONG), du monde universitaire et du secteur privé. La liste complète des participants à l'atelier figure à l'annexe II du présent rapport.

L'atelier a été ouvert par M. Mohamed Benyahia, Secrétaire Général du Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement - Département de l'Environnement du Gouvernement du Maroc. M. Jesko Hentschel, Directeur pour le Maghreb et Malte de la Banque mondiale, a prononcé le discours d'ouverture. Deux hauts fonctionnaires de la Banque mondiale, Mme Delphine Arri et M. Frank Van Woerden, ont présenté une vue d'ensemble des activités de la Banque mondiale pour lutter contre la pollution marine par le plastique et ont souligné les bonnes pratiques.

Les gouvernements du Maroc, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et de la Tunisie ont donné un aperçu de leurs activités nationales et ont partagé les leçons apprises. La Commission européenne et les Secrétariats de la Convention d'Abidjan et de la Convention de Barcelone ont présenté leurs efforts pour coordonner les actions au niveau régional. Le gouvernement du Canada a également partagé son expérience en matière de



mobilisation des partenariats par le biais de la Charte sur le plastique dans les océans. L'atelier a également fourni un forum d'échange entre la Fédération marocaine de l'industrie du plastique, la Fondation Mohamed VI pour la protection de l'environnement, le Fonds mondial pour la nature (WWF) - Afrique du Nord, et la Banque mondiale pour discuter de la meilleure façon d'engager toutes les parties prenantes concernées tout au long de la chaîne de valeur du plastique.

Les messages clés suivants sont ressortis de l'atelier :

1.Des actions urgentes sont nécessaires pour mettre fin à la pollution marine par le plastique, car la pandémie de COVID-19 aggrave la situation. Des réformes politiques, des technologies innovantes et des mécanismes de financement sont nécessaires pour construire une reprise économique plus verte, plus résiliente et plus inclusive.

2.La coordination et la coopération aux niveaux régional et international sont essentielles pour lutter contre la pollution marine par le plastique. Le partage de l'information et l'échange de bonnes pratiques, à l'instar de cet atelier, permettent d'améliorer les solutions.

3.Tout au long de la chaîne de valeur du plastique, tous les acteurs doivent travailler ensemble pour assurer une transition durable vers une économie circulaire. Le secteur privé

joue un rôle crucial en apportant des solutions innovantes, par exemple par de nouvelles conceptions des produits.

Mme Ayat Soliman, directrice régionale, département du développement durable, Banque mondiale, et Mme Lia Sieghart, responsable de la pratique, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Banque mondiale, ont souligné l'importance du développement d'un modèle d'économie circulaire pour lutter contre la pollution marine par le plastique et reconstruire une société plus verte, plus résiliente et plus inclusive après la pandémie de COVID-19.

M. Rachid Firadi, Directeur du Partenariat, de la Communication et de la Coopération - Département de l'Environnement, Gouvernement du Maroc, a convenu qu'il existe des opportunités pour construire une société plus durable et a conclu que cet atelier appelle à une action urgente sur la coopération internationale pour lutter contre la pollution marine par le plastique. Après avoir remercié la modératrice Mme Khadija Ihsane, tous les panélistes, les participants, les organisateurs et les interprètes, M. Firadi a clôturé l'atelier à 18h30.



II. Compte rendu de l'atelier

Segment I : Ouverture

Intervenant	Messages clés	Image de la session
<p>M. Mohamed Benyahia Secrétaire Général du Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement - Département de l'environnement, Gouvernement du Maroc</p>	<ul style="list-style-type: none"> •La pollution marine par le plastique a attiré l'attention internationale, suite au travail intensif de la société civile. •Le Maroc a accordé une grande priorité à la lutte contre la pollution marine par le plastique et a élaboré plusieurs politiques et mesures juridiques, dont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> -La loi du littoral pour le développement durable des côtes -Projet de décret relatif à un plan national du littoral -Loi pour l'interdiction de l'utilisation de sacs en plastique à usage unique •Le Maroc a également mis en place plusieurs programmes avec les municipalités, notamment le programme national de gestion des déchets et le programme de développement des infrastructures pour la gestion des déchets. •Il est essentiel de garantir l'échange de connaissances et le transfert de technologies avec d'autres pays. 	
<p>M. Jesko Hentschel Directeur pour le Maghreb et Malte, Banque mondiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> •La lutte contre la pollution marine par le plastique permet non seulement de protéger l'environnement, mais aussi d'obtenir des avantages socio-économiques. •La transition vers un modèle d'économie circulaire pour mettre fin à la pollution marine par le plastique est une occasion de créer de nouveaux emplois. •Aucun pays ne peut s'attaquer seul à la pollution plastique. Cet atelier régional est donc un forum important pour partager les connaissances, les informations et les expériences entre les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. 	
<p>Mme Delphine Arri PROBLUE Responsable de la pollution marine, Ingénieur environnemental principal, Banque mondiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Il est crucial de garantir une collaboration à tous les niveaux et une intervention à tous les stades du cycle de vie des plastiques. •La pandémie de COVID-19 a apporté une nouvelle dimension au problème complexe de la pollution marine par le plastique. •La prévention de la pollution marine par le plastique offre l'opportunité de créer un modèle d'économie circulaire pour construire une économie plus durable et plus inclusive afin de se remettre de la pandémie de COVID-19 et de fournir des emplois indispensables. •La transition vers une économie circulaire nécessite des innovations en matière de financement, de politiques, de technologies et de partenariats entre les secteurs privé et public. Les gouvernements ne peuvent pas tout faire seuls, et le secteur privé a également un rôle clé à jouer dans la transition vers une économie circulaire : les gouvernements peuvent promulguer et mettre en œuvre des lois qui permettront la transition, tandis que le secteur privé peut contribuer en augmentant les financements ou en innovant dans la conception des produits et des nouveaux matériaux. 	

Segment I : Ouverture

Intervenant	Messages clés	Image de la session
<p>M. Frank Van Woerden Ingénieur principal en environnement, Banque mondiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Le diagnostic de la pollution marine par le plastique est la base de l'identification des solutions. Il est essentiel de comprendre les mécanismes par lesquels des déchets mal gérés se répandent dans l'environnement. •Les nouvelles technologies telles que les drones et l'intelligence artificielle peuvent être utilisées pour mener des enquêtes et créer un inventaire des déchets plastiques. •La Banque mondiale fournit un soutien politique pour lutter contre la pollution marine par le plastique, adapté aux contextes nationaux. •La Banque mondiale soutient également des projets d'investissement. •L'identification des principaux défis sectoriels guide la conception et l'orientation de ces investissements. 	

Segment II : Table ronde I

<p>Questions d'orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Meilleures pratiques pour lutter contre les déchets plastiques marins : mesures réglementaires, stratégies et politiques nationales (par exemple, la gestion des déchets, les stratégies d'économie circulaire) ainsi que d'autres initiatives menées en partenariat avec le secteur privé, les ONG, etc. •Les défis de la lutte contre la pollution marine par le plastique pendant la COVID-19. •Recommandations et possibilités de coopération. 	
---------------------------------------	---	--

Intervenants	Messages clés et conclusions	Image de la session
<p>Mme Seloua Amaziane Chef de la Division du Partenariat -Département de l'Environnement, Gouvernement du Maroc</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Les principales réponses et initiatives prises par le gouvernement du Maroc pour réduire la pollution marine, notamment par les déchets plastiques : <ul style="list-style-type: none"> -Stratégie nationale pour le développement durable -Mesures juridiques (Loi Littoral, loi sur la gestion des déchets, interdiction des plastiques à usage unique, instruments fiscaux sur les plastiques, etc.) -Plans et programmes opérationnels (plan national du littoral, schémas régionaux du littoral, programme national des déchets ménagers, programme national de valorisation des déchets, programme national d'assainissement des liquides et de purification des eaux usées, etc.) -Stratégie «Littoral sans Plastiques» (LISP) •La mobilisation et l'engagement de tous les acteurs (institutions, agences nationales, secteur privé, ONG, etc.) pour assurer la coordination et la participation de tous. •Les approches testées et établies au niveau de la côte méditerranéenne sont en cours de transfert vers la côte atlantique. •Une approche innovante pour identifier les points chauds et estimer les contributions des différentes sources terrestres et marines, inspirée de celles établies au niveau méditerranéen mais adaptée au contexte national sera utilisée. Cette approche pourra être partagée avec les pays de la région dans le cadre de la préparation des plans d'action nationaux de lutte contre la pollution marine par les plastiques. 	



<p>M. Gustave Aboua Directeur Général de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Gouvernement de Côte d'Ivoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> •La Côte d'Ivoire s'engage à lutter contre la pollution marine par le plastique, par la mise en œuvre des approches de l'économie circulaire et de l'économie bleue. •Le travail de la Côte d'Ivoire concernant la pollution marine par le plastique s'appuie sur des cadres juridiques et institutionnels solides. Elle a mis en place l'agence de protection du littoral (ANAGIL). •La Côte d'Ivoire multiplie les partenariats pour lutter contre la pollution marine par le plastique, notamment par la coopération sud-sud. 	
<p>Mme Khadijatou Drame Ministère de l'environnement et du développement durable, Gouvernement du Sénégal</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Les mesures politiques prises par le Sénégal pour lutter contre le plastique sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> -Interdiction de certains produits en plastique à usage unique -Système de consigne pour les bouteilles -Tri sélectif et recyclage -Responsabilité élargie du producteur -Prévention des déchets plastiques -D'autres mesures financières et fiscales telles que la taxe sur les sacs non recyclables. •Le concept de responsabilité élargie du producteur au Sénégal oblige les entreprises à mettre en place leurs propres systèmes ou à créer des organisations de responsabilité élargie du producteur appelées éco-organismes. •Il est important de fournir un soutien technique aux entreprises de recyclage. 	
<p>Mmr Awatef Larbi Messai Ingénieur général et directeur à la direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie du ministère des affaires locales et de l'environnement, gouvernement tunisien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Il est urgent de lutter contre la pollution par le plastique au niveau international. •La Tunisie travaille sur l'interdiction des sacs en plastique à usage unique. L'initiative a été mise en œuvre dans les supermarchés en 2017, puis dans les pharmacies en 2018. •La Tunisie s'efforce depuis trois ans de renforcer le système ECO-LEF afin de mettre en place un modèle de responsabilité élargie du producteur, dans lequel ce dernier est davantage impliqué dans la gestion des déchets d'emballages. •La Tunisie est impliquée dans plusieurs initiatives pour lutter contre le plastique à usage unique. •La Tunisie recommande de renforcer l'échange de bonnes pratiques concernant l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour lutter contre la pollution marine par le plastique, y compris les activités de gestion des déchets. 	
<p>Points forts de la session des questions et réponses</p>	<ul style="list-style-type: none"> •La stratégie LISP du Maroc sera disponible en ligne dès qu'elle aura été approuvée par le comité interministériel. •Les activités de pêche sont l'une des principales sources de pollution marine par le plastique. Le projet «Pêche aux déchets» a été développé par le département de l'environnement du gouvernement marocain et une association locale en coopération avec le système du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)/Plan d'action pour la Méditerranée (PAM). Le projet vise à collecter les déchets, tels que les engins de pêche, dans l'environnement marin, à renforcer les capacités et à faciliter le partage des connaissances et des informations. •La pandémie de COVID-19 exacerbe la pollution marine par le plastique, car on utilise davantage d'articles en plastique à usage unique. Elle a également affecté certains programmes tels que les programmes d'interdiction du plastique à usage unique. 	



Segment II : Table ronde II Panel I

Questions d'orientation

- Comment voyez-vous la mobilisation internationale dans la lutte contre la pollution marine par le plastique ?
- Comment les mécanismes mondiaux et régionaux tiennent-ils compte des besoins spécifiques des pays en développement ?
- Sachant que la pollution marine est transfrontalière, pensez-vous qu'il existe une coordination suffisante entre les pays pour contrer ce problème ?
- Existe-t-il des plateformes d'échanges mondiaux ou régionaux sur les technologies et les meilleures pratiques ?



Intervenants

M. Dany Drouin
Directeur Général pour l'Environnement et le Changement climatique Canada, Gouvernement du Canada

M. Michail Papadoyannakis
Expert principal, Commission européenne

M. Abou Bamba
Coordinateur, Secrétariat de la Convention d'Abidjan

M. Gaetano Leone
Coordinateur, PNUE/PAM - Secrétariat de la Convention de Barcelone

Messages clés et conclusions

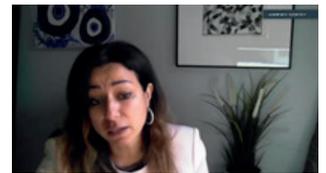
- Les approches régionales sont essentielles pour lutter contre la pollution marine par le plastique. Les mécanismes régionaux existants, tels que les conventions d'Abidjan et de Barcelone, fournissent des cadres intégrés pour la coopération entre les pays et avec les partenaires.
- La mise en œuvre et l'application des instruments juridiques, des politiques et des plans d'action existants, doivent être renforcées. Des mécanismes de financement durables peuvent contribuer à améliorer la mise en œuvre.
- Un engagement international comme celui pris pour le changement climatique pourrait aider à lutter contre la pollution marine par le plastique, tout en soutenant l'approche intégrée de la mise en œuvre au niveau régional.
- Des mesures doivent être prises à tous les niveaux local, régional et mondial, y compris une surveillance adéquate des quantités et des impacts des déchets dans l'environnement côtier et marin.
- Les mesures de prévention sont essentielles pour lutter contre les sources de pollution tant terrestres que maritimes. L'expérience de l'Union européenne (UE), y compris en Méditerranée, a montré que la dimension régionale est importante pour mettre en œuvre un modèle d'économie circulaire. La coordination entre les secteurs privé et public, y compris les ONG et les chercheurs, est la clé du succès, tout comme l'utilisation d'instruments fondés sur le marché tels que la responsabilité élargie des producteurs.
- La surveillance, l'évaluation et les connaissances scientifiques sont la base des solutions innovantes. Il est nécessaire de comprendre la source, le cheminement et l'impact de la pollution marine par le plastique pour identifier des solutions et combler les lacunes, pour mieux prévenir et gérer les micro-plastiques.
- Le Canada met en œuvre une approche globale pour lutter contre la pollution plastique, notamment par l'innovation, la sensibilisation, les partenariats public-privé et l'avancement d'une proposition d'interdiction ou de restriction de certains produits en plastique à usage unique.
- Il est important de rappeler que les déchets solides ne sont pas le seul problème. Les eaux usées qui pénètrent dans la mer sont également une source importante de pollution par le plastique, en particulier les micro-plastiques. Les sources marines, telles que la navigation, la pêche et l'aquaculture, sont également des contributeurs importants.
- L'échange et le dialogue entre les pays sont essentiels pour étendre les mesures efficaces, renforcer les capacités et transformer le problème en opportunité.
- Nous devrions penser à transformer cette crise du plastique en une opportunité et transformer l'énorme stock actuel au profit de la population tout en réduisant progressivement et en arrêtant la production et l'utilisation du plastique à usage unique en Afrique.

Image de la session



Mme Ayat Soliman
Directrice Générale
Régionale au département
du développement durable,
Banque mondiale

- La Banque mondiale, en collaboration avec la Société financière internationale (SFI), aide les pays à emprunter une voie verte, inclusive et résiliente pour se rétablir de la COVID-19.
- Il est temps de réfléchir aux pratiques passées et de commencer à mettre en œuvre des réformes politiques et des investissements pour construire une économie circulaire, créer des emplois verts et bleus, générer de la richesse et protéger l'environnement.
- Le changement climatique exacerbera les vulnérabilités. Prendre des mesures pour atténuer le changement climatique et s'y adapter est le seul moyen de garantir un avenir durable.
- Tous les acteurs doivent être impliqués pour assurer la transition vers une économie circulaire et arrêter la pollution marine par le plastique. Cet atelier est un excellent point de départ pour la poursuite des dialogues régionaux impliquant les gouvernements, les ONG, le monde universitaire et le secteur privé.



Points forts de la session des questions et réponses

- Les producteurs de plastique sont de plus en plus intéressés par le développement de produits plus durables et par l'amélioration de leur image de marque. Les gouvernements sont également intéressés par un changement, facilitant le processus de négociation d'un instrument international sur la pollution marine par le plastique. L'occasion se présente de mener une action concertée au niveau mondial pour mettre fin à la pollution marine par le plastique .

Segment II : Table ronde II Panel II

Questions d'orientation

- Quel est le rôle des parties prenantes (secteur privé, société civile et universités/instituts de recherche) dans la gestion de la pollution marine par le plastique ?
- Selon vous, quels mécanismes devraient être mis en place pour accélérer la transition vers un modèle d'économie plastique circulaire ?



Intervenants

M. Hassan Taleb
Chargé de programme
- Plages propres,
Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement

M. Nabil Saouaf
Directeur, Fédération marocaine de l'industrie plastique

Mme. Ghizlane Bolton-Achaoui
Responsable de programme
- Plastic Smart Cities, WWF Afrique du Nord

Messages clés et conclusions

- Chaque pays peut adopter les principes de l'approche de l'économie circulaire. Des cadres juridiques clairs et des mesures incitatives aident à effectuer la transition vers un modèle circulaire.
- Une coordination mondiale peut aider à créer un modèle d'économie circulaire. Une telle action mondiale pourrait inclure les mesures suivantes : normes réglementaires harmonisées, définitions communes sur tous les marchés, normes de contrôle internationales et programmes de renforcement des capacités en matière de gestion des déchets.
- La sensibilisation et le partage des connaissances permettront de lutter contre la pollution marine par les plastiques. L'engagement des jeunes améliore la portée de ces campagnes.
- Les partenariats entre les différentes parties prenantes sont essentiels. Par exemple, la Fondation Mohamed VI pour la protection de l'environnement travaillera dans le cadre de son opération # B7arblaplastic (opération de lutte contre les déchets plastiques) menée dans le cadre de son programme « plages propres » avec ses parties prenantes (entreprises publiques et privées) pour recycler les plastiques collectés sur les plages. Le WWF collabore avec Coca Cola et la municipalité de Tanger

Image de la session



Mr. Dario Quaranta
Conseiller principal dans les pratiques mondiales de la finance, de la compétitivité et de l'innovation, Banque mondiale

pour développer un système local de tri, de collecte et de recyclage des déchets plastiques et mener des actions de sensibilisation.

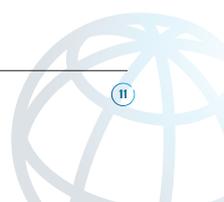
- Des mesures doivent être prises tout au long de la chaîne de valeur du plastique, de l'amont à l'aval. Le secteur privé peut commencer à modifier la conception des produits et à développer des matériaux alternatifs aux plastiques. En même temps, les pratiques de gestion des déchets solides peuvent être améliorées en aval.
- Le retard dans la mise en place d'un modèle d'économie circulaire entraîne une perte d'opportunité pour l'industrie du plastique. Des instruments politiques tels qu'ECOTAX au Maroc pourraient être utilisés pour soutenir l'industrie du recyclage, et le tri des déchets à la source.
- Une meilleure traçabilité et une gestion adéquate des déchets, notamment la collecte du dépôt post-consommation, aideraient l'industrie du plastique à établir ses stratégies de gestion et à améliorer les opérations de recyclage.

Points forts de la session des questions et réponses

- Le secteur privé peut améliorer la conception des produits pour augmenter leur durée de vie, leur caractère recyclable et assurer leur circularité.
- Le secteur textile peut jouer un rôle essentiel dans la prévention et la réduction de la pollution micro-plastique. L'industrie peut envisager un changement de matériau, une intervention durable en amont ou l'amélioration des processus de traitement en aval.

Segment III : Conclusions et clôture

Intervenants	Messages clés et conclusions	Image de la session
<p>Mme. Lia Sieghart Responsable de la pratique, environnement, ressources naturelles et économie bleue, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Banque mondiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> •L'atelier a démontré l'urgence d'une coopération internationale et régionale pour mettre fin à la pollution marine par le plastique. •Aucun pays ne peut résoudre ce problème à lui seul. En agissant ensemble, nous pouvons trouver des solutions percutantes et construire une société post-pandémique de manière durable et circulaire. •La coopération de tous les secteurs de la chaîne de valeur du plastique offre l'occasion de se relever en mieux et en plus bleu de la pandémie de COVID-19. •Le capital bleu peut contribuer à la reconstruction et à la réduction de la pauvreté. Il mérite son investissement. 	
<p>M. Rachid Firadi Directeur du partenariat, de la communication et de la coopération, Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement - Département de l'environnement, Gouvernement du Maroc</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Malgré le défi important que représente la pollution marine par le plastique, notamment en raison de la pandémie, il existe des possibilités de relance économique grâce à des approches d'économie circulaire. •La coopération régionale et internationale est essentielle pour accélérer les efforts de lutte contre la pollution plastique. Cette collaboration pourrait porter sur différents aspects, notamment les suivants : finances, technique, information, expériences institutionnelles, partenariats, suivi, évaluation, bilans et outils techniques pour la prise de décision. •Il est important de renforcer les capacités, de sensibiliser, d'encourager la recherche et le développement, et de trouver des approches innovantes pour des solutions de financement durables. 	



III. Avis des participants

Pendant l'atelier, une enquête sur l'impact de la pandémie COVID-19 sur la pollution marine par le plastique a été menée. L'enquête était ouverte du 24 mars 2021 au 2 avril 2021. Au total, 34 personnes ont participé à l'enquête. Les questions de l'enquête figurent à l'annexe III du présent rapport de réunion.

Interprétation des résultats de l'enquête lancée en marge de l'atelier régional « La pollution marine par le plastique : Défis et opportunités d'actions »

Impact de la pollution plastique sur les secteurs d'activités côtières et maritimes

Le tourisme a été jugé le plus impacté (très pertinent) par 93,75% des répondants, suivi par la pêche artisanale (50%) et de la pêche industrielle, semi-industrielle et enfin par la navigation maritime. Le niveau d'impact a été cependant jugé pertinent pour la navigation maritime (67,65% des répondants) suivi par la pêche industrielle et semi-industrielle (63,64%) et par la pêche artisanale. En termes de poids moyen pondéré, l'impact sur le secteur de tourisme se reclasse en premier, suivi respectivement par la pêche artisanale, la pêche industrielle et semi-industrielle et enfin par la navigation maritime.

Les barrières à surmonter pour assurer l'établissement des Business models circulaires

Il ressort de cette évaluation par enquête, que

les barrières institutionnelles, réglementaires et celles liées au manque de connaissances ont respectivement les poids les plus élevés et sont jugés pertinentes à très pertinentes. Ce classement en termes de poids moyen pondéré, place les barrières liées au marché et à l'insuffisance en matière de sensibilisation respectivement en 4ème et 5ème et dernier rang.

Les solutions pour une gestion appropriée des déchets plastiques

Ce sondage a pertinemment confirmé le constat mondial exacerbé dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, qui réside dans le fait que les déchets solides mal gérés constituent une source importante des déchets plastiques mal gérés. Ainsi, la solution sondée, ayant le poids le plus élevé, est la gestion adéquate des déchets solides. Viennent immédiatement et respectivement les solutions relatives au tri à la source, à la réglementation du secteur de déchets solides et des plastiques, à la mise en place des instruments incitatifs, et à la formalisation du secteur informel.

Valeur ajoutée de recyclage des déchets plastiques

La réduction de la pollution marine et côtière par les déchets plastiques et la préservation des services écosystémiques constitue très pertinemment, selon cette enquête, la plus grande valeur ajoutée de recyclage des plastiques, suivie par la création de l'emploi et de la richesse. Cela

montre que la réduction de la pollution plastique et le recyclage, permet à la fois de protéger d'une part l'écosystème côtier et marin et de ses ressources et de générer, d'autre part, la création de l'emploi et des richesses. C'est l'essence même de l'économie bleue.

Impact de la pandémie COVID-19 sur la gestion des déchets plastiques

Cette évaluation a relevé les évidences de l'impact de cette pandémie, constatés et documentés à travers le monde entier. L'impact le plus important selon l'enquête est le retour à l'utilisation des sacs plastiques à usage unique, suivi par l'accroissement des gisements de déchets plastiques et par la perte de revenu chez les coopératives, unités de recyclage et chez les récupérateurs informels.

Les voies pour fédérer et optimiser les efforts de lutte contre la pollution par les déchets plastiques marins

Cette question est de portée régionale et vise à identifier des solutions régionales coordonnées et une fédération et une optimisation des efforts.

Comme le montre la figure suivante, nous pourrions constater que la bonne coordination régionale est classée en premier avec un poids moyen pondéré (PMP) de 2,7. Cette voie cruciale est suivie par ses deux corollaires : la capitalisation sur les expériences – pays pour une optimisation des efforts et par l'harmonisation des approches.

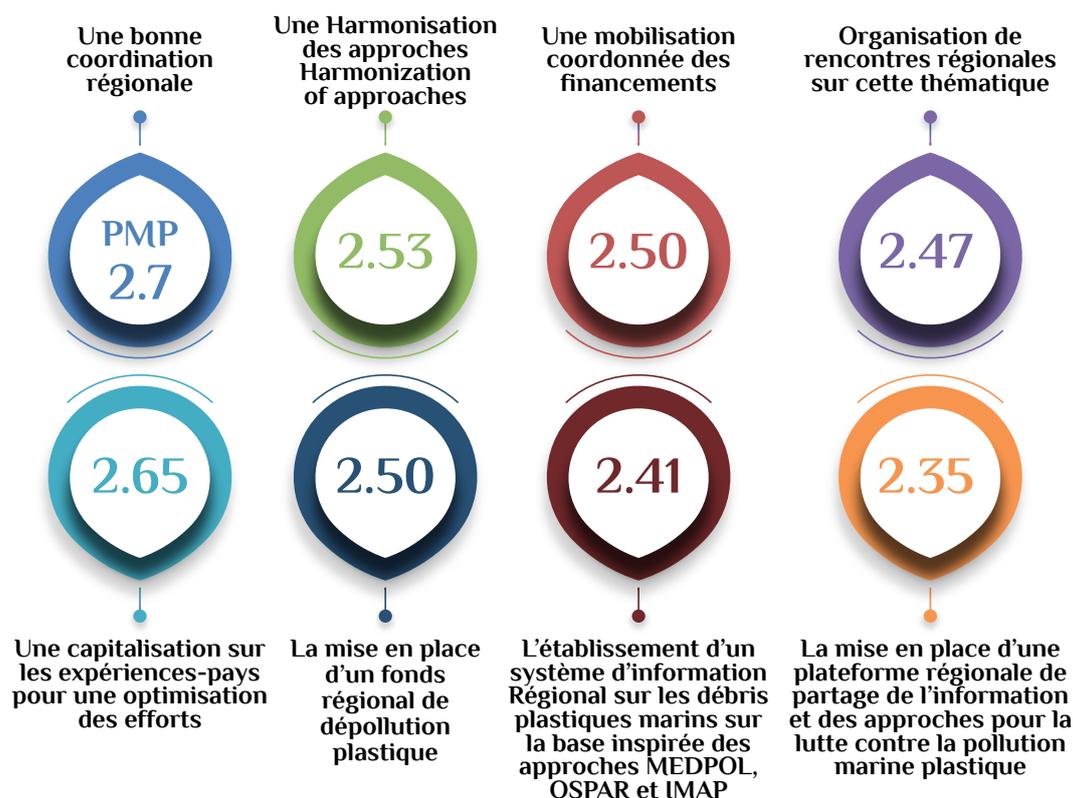
Trois autres voies ont été jugées pertinentes ; il s'agit de la mobilisation coordonnée des financements, l'organisation de rencontres régionales sur la thématique de cet atelier régional, et la mise en place d'un fonds régional de dépollution plastique

On en déduit que la coordination, le financement et l'échange constituent les voies es plus cruciales.

Les deux autres voies, relevant plutôt du domaine technique et d'expertise, et qui se trouvent implicitement dans les voies de coordination et de partage et capitalisation des expériences-pays sont par ordre de pertinence : l'établissement d'un Système d'Information Régional sur les débris plastiques marins sur la base inspirée des approches MEDPOL, OSPAR et IMAP et la mise en place d'une plateforme régionale de partage de l'information et des approches pour la lutte contre la pollution marine plastique. Cela conforte la position « trait d'union » du Maroc par sa relation privilégiée avec l'UE, par sa position pionnière dans la Convention de Barcelone et par les approches innovantes établies dans le cadre de l'AT (Banque mondiale) -LISP qui a permis d'anticiper sur la transposition des approches matures de la Méditerranée vers le littoral atlantique. Il s'agit d'un environnement facilitateur pour une mise à l'échelle régionale (Méditerranée et Afrique atlantique).



Figure 1. Résultats de l'enquête



Déductions des actions prioritaires

1. Évaluer dans les pays les coûts des impacts de la pollution plastique sur les activités de tourisme, de pêche et de navigation maritime en termes de détérioration des équipements, de perte de ressources et de revenu
2. Mettre en place et renforcer les infrastructures et dispositifs de gestion intégré et durable des déchets solides
3. Renforcer le cadre réglementaire de gestion des déchets solides et des déchets plastiques
4. Mettre en place des instruments incitatifs pour la réduction des déchets plastiques
5. Instaurer et mettre à l'échelle le tri à la source avec une organisation connexion du secteur informel au secteur de recyclage formel
6. Établir des BMC en surmontant les barrières institutionnelles, réglementaires
7. Renforcer la création des connaissances et l'innovation
8. Améliorer l'effectivité des approches de l'économie circulaire pour réduire la pollution plastique et générer l'emploi et la richesse
9. Élaborer et mettre en œuvre des programmes de sensibilisation sur la pollution marine par le plastique et ses impacts
10. Assurer une coordination régionale pour la lutte contre les débris marins
11. Renforcer l'échange d'expérience entre les pays pour optimiser les efforts et harmoniser les approches
12. Mettre en place des mécanismes de financement coordonnés à l'échelle régionale
13. Intégrer les actions de gestion des déchets plastiques, en contexte des pandémies, dans les plans de relance -pays post-COVID (sécurisation sanitaire des dispositifs de tri-recyclage, formalisation du secteur informel, modes intelligents de collecte, etc.)

IV. Annexes

Annexe I : Ordre du jour

Temps	Point de l'ordre du jour
Segment I : Ouverture	
14:30	Remarques de bienvenue Modératrice : Mme Khadija Ihsane
14:30 - 14:40	Remarques d'ouverture du gouvernement du Maroc M. Mohamed Benyahia, Secrétaire Général-Département de l'Environnement, Gouvernement du Maroc
14:40 - 14:50	Remarques d'ouverture par la Banque mondiale M. Jesko Hentschel, Directeur pays, Département du Maghreb et Malte, Région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Banque Mondiale
14:50 - 15:10	International Experiences under the World Bank <i>La pollution plastique et l'ère post-COVID-19 : Opportunités de création d'emplois et de développement vert - L'expérience internationale</i> Mme Delphine Arri, Responsable PROBLUE pour la pollution marine, Ingénieur Principal en Environnement, Banque Mondiale M. Frank Van Woerden, Ingénieur Principal en Environnement, Banque Mondiale
Segment II : Tables rondes	
15:10 - 16:00	Table ronde 1 : Meilleures pratiques : Défis et recommandations pour la gestion de la pollution marine par les plastiques dans la région Présentations • Maroc : L'expérience marocaine en matière de gestion de la pollution marine par le plastique Mme Seloua Amaziane, Chef de la Division du Partenariat -Département de l'Environnement, Gouvernement du Maroc •M.Gustave Aboua, Directeur Général de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Gouvernement de Côte d'Ivoire •Mme Khadijatou Drame, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Gouvernement du Sénégal •Mme Awatef Larbi Messai, Ingénieur Général et sous-directeur à la Direction Dénégale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie du Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, Gouvernement de la Tunisie Séance des questions et réponses avec les participants



16:00 - 17:20

Table ronde 2 : Vers un renforcement de la coopération régionale : Quels sont les stratégies et les programmes qui soutiennent les pays de la région dans la gestion de la pollution marine par le plastique ? Comment mettent-ils en commun leurs efforts et établissent-ils une coopération efficace ?

Panel 1 : Coopération régionale et mobilisation des ressources

- M. Dany Drouin, Directeur Général de l'Environnement et Changement Climatique Canada, Gouvernement du Canada
- M. Michail Papadoyannakis, Expert Principal, Commission Européenne
- M. Abou Bamba, Coordinateur, Secrétariat de la Convention d'Abidjan
- M. Gaetano Leone, Coordinateur, PNUE/PAM - Secrétariat de la Convention de Barcelone

Panel 2 : Mobilisation des partenaires

- M. Hassan Taleb, Responsable Programme - Plages Propres, Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement
- M. Nabil Saouaf, Directeur, Fédération Marocaine de Plastique
- Mme Ghizlane Bolton-Achaoui, Responsable de Programme - Plastic Smart Cities, WWF Afrique du Nord
- M. Dario Quaranta, Conseiller Principal pour les Pratiques Mondiales Finance, Compétitivité et Innovation, Banque Mondiale

Séance des questions et réponses avec les participants

Segment III : Conclusion et clôture

17:20 - 17:30

Conclusions et remarques de clôture

Mme Ayat Soliman, directrice régionale, MNA Développement durable, Banque mondiale, Mme Lia Sieghart, Practice Manager pour le MNA Environnement, ressources naturelles et économie bleue, Banque mondiale

M. Rachid Firadi, Directeur du Partenariat, de la Communication et de la Coopération, Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement - Département de l'Environnement, Gouvernement du Maroc



Annexe II : Liste finale des participants

Titre	Prénom	Nom de famille	Organisation	Titre du poste	Nom du pays/ région
M.	Abdelilah	Farah			France
M.	Abdellah	Srour	Commission générale des pêches pour la Méditerranée/Organisation pour l'alimentation et l'agri Organisation culture (FAO)	Secrétaire exécutif	Italie
M.	Abdelrahman	Kamel	Énergie, chimie, services publics	Ministère de l'environnement de l'Égypte, spécialiste de l'environnement	Égypte
M.	Abdeslam	Abid	Laboratoire National d'Etudes et de Surveillance de la Pollution (LNESP) / Ministère de l'Energie, des Mines et du Développement Durable (MEME)		Maroc
M.	Abou	Bamba	Convention d'Abidjan/ Nations unies pour l'environnement	Secrétaire exécutif	Côte d'Ivoire
M.	Aboua Gustave	Aboua		Directeur général du développement durable	France
M.	Abtal	Fnideq	Association Champions Fnideq chasse sous-marine		Maroc
M.	Achraf	El Bahi		Interprète de conférence	Maroc
M.	Adel	Lisser	Agence nationale pour le développement de l'aquaculture	Plans de surveillance et de gestion de la santé	Maroc
M.	Ahmed	Slimi		Interprète ALLC français-arabe-anglais	Belgique
M.	Ahmed	Senhoury	PRCM	Directeur exécutif	Sénégal
Mme	Alessandra	Sensi	Union pour la Méditerranée	Chef de secteur - Environnement et économie bleue	Espagne
M.	Ali	Benryane	SDI Global Consult	Associé gérant	Maroc
M.	Amos	Abu			Tunisie
Mme	Anabella	Palacios			États-Unis
Mme	Anne-Gaëlle	Collot	Énergie, Chimie, Services publics, Plastiques Europe	Responsable de la circularité	Belgique
Mme	Anuja	Shukla			États-Unis
Mme	Arianna	Panarella			Italie
M.	Atef	Jaber	Autorité de la qualité environnementale (AQE) - Palestine	Directeur du département des déchets solides et dangereux	Territoires palestiniens
Mme	Awatef	Larbi Messai	Ministère des affaires locales et de l'environnement	Directeur	Tunisie



Titre	Prénom	Nom de famille	Organisation	Titre du poste	Nom du pays/ région
Mme	Ayat	Soliman	Groupe de la Banque mondiale	Directeur régional, Développement durable, Région Moyen-Orient et Afrique du Nord	États- Unis
Mme	Azzaoui	Samira			Maroc
M.	Baba	Drame	Ministère de l'environnement et du développement durable	Directeur de l'Environnement et des Établissements Classés	Sénégal
Mme	Barbara	Segato			Brésil
Mme	Bérengère	Prince			États- Unis
Mme	Bouchra	Nyoubé	Direction des Ports et du Domaine Public Maritime/Metle		Maroc
M.	Brahim	Soudi	Banque mondiale	Consultant	États- Unis
Mme	Btissam	El Menour			Maroc
Mme	Carole	Megeavnd	Banque mondiale	Chef de secteur	Maroc
Mme	Cecilia	Martinez	Banque mondiale	Consultant en communication	Uruguay
Mme	Charlotte	Karibuhoye Said	Fondation MAVA	Directeur, Programme Afrique de l'Ouest	Sénégal
Mme	Chaymae	Khalidi	Banque mondiale	Consultant en transport	États- Unis
Mme	Chen-Chen	Tung			États- Unis
	Cj		Banque mondiale		Inde
Mme	Cynthia	Bainbridge	Environnement et changement climatique Canada		Canada
M.	Cyrrill	Gutsch	Parade pour les océans	PDG/fondateur	États- Unis
Mme	Dahlia	Lotayef	Banque mondiale	Spécialiste principal de l'environnement	États- Unis
Mme	Dalal	Afa	Environnement - Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement	Chef de l'information et de la sensibilisation,	Maroc
M.	Dany	Drouin	Environnement et Changement Climatique Canada	Directeur général	Canada
M.	Dario	Quaranta			Italie
Mme	Darshani	De Silva			Sri Lanka
Mme	De Dpr				Maroc
Mme	Delphine	Arri	Banque mondiale	Ingénieur principal en environnement	États- Unis
Mme	Djibril	LY			Mauritanie

Titre	Prénom	Nom de famille	Organisation	Titre du poste	Nom du pays/ région
M.	Driss	Nachite			Maroc
Mme	Yousra	El Hilali	Department of the Environment	Communication	Maroc
M.	Emeran Serge Marie	Menang Evouna	Banque mondiale	Ingénieur principal en environnement	États-Unis
Mme	Emiliana	Gunawan	Groupe de la Banque mondiale	Assistant de programme principal	États-Unis
	Erol	Cavus	PNUE/PAM	Responsable de la gestion du programme	Grèce
Mme	Eunji	Shin	Banque mondiale	Consultant en environnement	Corée
Mme	Fadoumo	Malow	Banque mondiale	Spécialiste de l'environnement	Djibouti
M.	Fathi Amine	Saanane		Chef du département de l'environnement / PNA	Maroc
Mme	Fatima Zahra	Lahlali	Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement	Conseiller auprès du ministre de la Coopération internationale	Maroc
Mme	Fatima Zahra	Hassouni	Département des pêches maritimes	Chef de division	Maroc
Mme	Fatou	Benjelloun	Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement	Équipe de communication	Maroc
Mme	Fleur	Ruckley	Bois		Royaume-Uni
Mme	Fnu	Hanny	Banque mondiale		États- Unis
M.	Francois	Galgani	Ifremer	Gestionnaire de projet (déchets marins) et membre de La mission «Océans» de la Commission européenne	France
M.	Frank	Van Woerden	Banque mondiale	Ingénieur principal en environnement	États- Unis
	Freya	Tooley	DEFRA	Conseiller politique	Royaume- Uni
M.	Gaetano	Leone	Convention PNUE/PAM-Barcelone	Coordinateur	Grèce
M.	Georges	Gassita	Haut-Commissariat à l'environnement et au développement durable Environnement et cadre de vie à la Présidence de la République	Inspecteur de l'environnement	Gabon
Mme	Ghada	Moghny			États-Unis
Mme	Ghada	Moghny			Égypte
Mme	Ghizlane	Bolton- Achaoui	WWF NA - Maroc	Plastic Smart Cities - Gestionnaire de programme	Maroc
Mme	Hafida	Laghmari	Office national de la pêche	Chef de la sécurité et de l'environnement	Maroc
M.	Hassan	Taleb	Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement	Responsable de programme	Maroc



Titre	Prénom	Nom de famille	Organisation	Titre du poste	Nom du pays/ région
M.	Hatim	Sebbata			Maroc
M.	Hecham	El Hamri	Institut national d'hygiène Ministère de la santé	Responsable du département de Toxicologie	Maroc
Mme	Helena	Clavero	UICN		Espagne
Mme	Helena	Naber			États-Unis
Mme	Houda	Alaoui	UICN-MED	Chargé de programme Afrique du Nord	Espagne
M.	Houssine	Nibani	AGIR	Président	Maroc
Mme	Ilyas	Sebbata			Maroc
Mme	Ilham	Bonvenuto	Communication cross-média		Maroc
Mme	Ilham	M'nouny	Département de la pêche maritime		Maroc
M.	Jesko	Hentschel	Banque de Wold	Directeur pour le Maghreb et Malte	Maroc
Mme	Jessey	Niyongabo	Banque mondiale		États-Unis
Mme	Julie	Gonnet	AFD	Chef de l'Unité d'Appui Transversal du Bureau Régional de l'AFD pour l'Afrique du Nord	Maroc
M.	Jyoti	Bisbey	Banque mondiale	Infrastructure	États-Unis
Mme	Katerina	Karalegkou	D-WASTE		Grèce
Mme	Kanako	Hasegawa	Banque mondiale	Spécialiste de l'environnement	États-Unis
Mme	Kaoutar	Belqaid	Banque mondiale	Assistant d'équipe	Maroc
Mme	Kenza	Elazkem	Association Zero Zbel	Responsable du plaidoyer	Maroc
Mme	Khadidiatou	Drame	Gouvernement	Juriste	Sénégal
Mme	Khadija	Rhayour	Énergie, chimie, services publics	Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement	Maroc
Mme	Khadija	lhsane			Maroc
M.	Khalid	Anouar	Groupe de la Banque mondiale	Spécialiste de l'environnement	Maroc
M.	Khalid	Margaa	Environnement	Directeur de la division des programmes	Maroc
Mme	Khaoula	Lagrini	Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement - Département de l'environnement	Chef du département de la coopération multilatérale	Maroc
M.	Lahcen	Essabar	Département des pêches maritimes	Chef du service des navires de pêche, de la navigation et de la prévention de la pollution	Maroc

Titre	Prénom	Nom de famille	Organisation	Titre du poste	Nom du pays/ région
Mme	Laila	Bensmail	Département de la pêche maritime	Cadre	Maroc
Mme	Lamyae	Qaidi	Département de la pêche maritime/ Rabat	Cadre	Maroc
Mme	Laurence	Henkinet	Dar Laurence		Maroc
Mme	Leila	Akhmisse	Fondation CAM pour le développement durable	Directeur exécutif	Maroc
Mme	Lia	Sieghart	Banque mondiale		États-Unis
Mme	Lina	Abdallah	Groupe de la Banque mondiale	Spécialiste principal des questions urbaines	Jordan
Mme	Loubna	Salhi			Maroc
Mme	Lulwa	Ali			États-Unis
M.	Magali	Outters	SCP/RAC (UNEP/MAP)	Chef d'équipe Domaine politique	Espagne
Mme	Mala	Alahmadi	Groupe de la Banque mondiale		
Mme	Malika Amélie Sonia	Taoufiq- Cailliau	ONU/PNUE/BRS	Conseiller juridique	Suisse
M.	Marcelo	Acerbi	Banque mondiale	Spécialiste principal de l'environnement	États-Unis
Mme	Maria Amparo	Perez Roda	FAO	Consultant international	Italie
M.	Martin	Heger	Banque mondiale		États-Unis
Mme	Mary	Wang			
Mme	Maysra	Ali Shamseldin	Banque mondiale	Spécialiste de l'environnement	Égypte
M.	Michael	Scoullas	Soutien à l'eau et à l'environnement (WES)	Chef d'équipe	Grèce
M.	Michail	Papadoyannakis	l'Union européenne	Expert senior	Belgique
M.	Mohamad	Kayyal	PNUE/PAM		Grèce
M.	Mohamed	Benyahia	Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement/ Département de l'environnement	Secrétaire général	Maroc
M.	Mohamed	Amounas	Département de l'environnement		Maroc
M.	Mohamed	Hussein	Bureau arabe pour la jeunesse et l'environnement	Directeur	Égypte
M.	Mohammed	Chaoui		Expert en environnement	Maroc
M.	Mohammed	Tadlaoui	Fédération Nationale des Coopératives de Tri et Valorisation	Secrétaire général	Maroc
M.	Mohammed	El Bouch			Maroc
M.	Monsif	Charai	Valplast	Co-gestionnaire	Maroc
M.	Mostapha	Benomar	Énergie, chimie, services publics, INRH/Maroc	Chercheur en géochimie marine	Maroc



Titre	Prénom	Nom de famille	Organisation	Titre du poste	Nom du pays/ région
M.	Nabil	Saouaf	Fédération Marocaine des Plastiques	Directeur général	Maroc
Mme	Nadege	Mertus	Banque mondiale		États-Unis
Mme	Nadia	Kassali	Banque mondiale	Consultant	Maroc
M.	Naoual	Zoubair			
Mme	Nassima	Sami	MICEVN	Cadre	Maroc
M.	Nassira	Rheyati	Département de l'environnement/ Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement	Chef de la division de la coopération internationale	Maroc
Mme	Natividad	Sánchez	Oceana	Directeur de campagne	Espagne
M.	Nikola	Ille	Banque mondiale	Ingénieur principal en environnement	États-Unis
Mme	Noha	Samy	Ministère égyptien de l'environnement	Ingénieur	Égypte
Mme	Ouiam	Ouadghiri			Maroc
M.	Pedro	Fernández	SCP/RAC	Chef de projet	Espagne
M.	Peter	Kohler	Centre pour les sciences de l'environnement, de la pêche et de l'aquaculture (Cefas)		Royaume-Uni
Mme	Peter	Kristensen	Banque mondiale	Spécialiste principal de l'environnement	États-Unis
M.	Pierre	Renson	Interprète Maroc	Interprète de conférence	Maroc
M.	Rachid	Firadi	Département de l'environnement	Directeur du partenariat, de la communication et de la coopération	Maroc
M.	Rami	Nassif			Liban
Mme	Rheyati	Rheyati			Maroc
Mme	Sabine	Ghosn	Ministère de l'environnement	Chef du département	Liban
Mme	Safae	Lyazidi	Direction des Ports et du Domaine Public Maritime	Responsable de la division «Sécurité, sûreté et environnement».	Maroc
M.	Sameh	Ayoub	Agence égyptienne des affaires environnementales (EEAA)	Point focal national MEDPOL égyptien	Égypte
M.	Samir	Benbrahim	INRH	Chef du département	Maroc
M.	Samir	Bachouche	Cnrdpa	Chercheur	Algérie
Mme	Seloua	Amaziane			France
Mme	Siddharth	Merchant			Inde
M.	Slimane	Maliki	Département de l'environnement	Chef du département	Maroc
Mme	Sonja	Ruijters	Centre de droit international de l'environnement	Stagiaire en droit	Belgique

Titre	Prénom	Nom de famille	Organisation	Titre du poste	Nom du pays/ région
Mme	Stanislas	Mouba	DGEPN	DG	Gabon
Mme	Suiko	Yoshijima	Banque mondiale	Spécialiste principal de l'environnement	Thaïlande
M.	Thami	Ben Halima	AgroTech Souss Massa	Directeur	Maroc
M.	Thomais	Vlachogianni	Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, Culture et développement durable	Responsable principal des politiques/programmes	Grèce
M.	Tobias	Becker			États-Unis
M.	Wahid	Rahmoune	Autorité portuaire Tanger Med	Commandant adjoint de la sécurité et de l'intervention	Maroc
M.	Wahid	Moufaddal	Organisation régionale pour la protection de l'environnement marin	Expert en télédétection	Koweït
Mme	Wanessa	Matos	Banque mondiale		Brésil
Mme	Wassim	Chaabane	Banque mondiale	Expert	États-Unis
M.	Younes	Baghdidi			France
Mme	Yousra	El Hilali	Département de l'environnement	Communication	Maroc
M.	Youssef	Houmaïdi			Maroc
M.	Z.	Haddou	Office national de la pêche	Directeur QSE	France
M.	Zaher	Alagwan	PERSGA (Organisation régionale pour la conservation de l'environnement de la mer Rouge et du golfe d'Aden)	Coordinateur du programme sur les déchets marins	Arabie Saoudite
Mme	Wiame	Bakkali	Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement	Conseiller	Maroc



Annexe III : Questions du sondage

Les participants ont été invités à classer le niveau de pertinence de chaque élément.

Questions	Notation/Score		
	Non pertinent	Pertinent	Très pertinent
Q1 : Impact de la pollution des déchets plastiques sur la mer et les côtes			
• Pêche semi-industrielle et industrielle			
• Pêche à petite échelle			
• Tourisme			
• Navigation maritime			
Q2 : Barrières à surmonter pour l'établissement de business models circulaires et inclusifs			
• Institutionnel/gouvernance			
• Réglementation			
• Manque de connaissances et de technologies			
• Barrières liées au marché (Bas prix des matériaux vierges, résistance des parties prenantes ayant des intérêts dans le modèle linéaire, ...)			
• Manque de sensibilisation			
Q3 : Solutions pour une bonne gestion des déchets plastiques			
• Une gestion adéquate des déchets solides			
• Une formalisation/organisation du secteur informel (waste-pickers et maillon industriel)			
• L'instauration du tri à la source et collecte sélective			
• Une réglementation rigoureuse			
• La mise en place des instruments incitatifs			
Q4 : Valeur ajoutée du recyclage des déchets plastiques			
• Réduction de la pollution marine et préservation des services éco-systémiques			
• Création de l'emploi pour les populations côtières			
• Création de richesses			
Q5 : Impact de la pandémie COVID-19 sur la gestion des déchets plastiques			
• Augmentation des dépôts de déchets plastiques			
• Perte de revenu chez les wastepickers			
• Perte de revenu chez les coopératives et les unités de recyclage			
• Retour à l'utilisation de sacs à usage unique			
Q6 : Pour fédérer les efforts de lutte contre la pollution par les déchets plastiques marins et côtiers			
• Une bonne coordination régionale			
• Une harmonisation des approches			
• Une capitalisation sur les expériences – pays pour une optimisation des efforts			
• Une mobilisation coordonnée des financements			
• La mise en place d'un fonds régional de dépollution plastique			
• La mise en place d'une plateforme régionale de partage de l'information et des approches pour la lutte contre la pollution marine plastique			
• L'établissement d'un Système d'Information Régional sur les débris plastiques marins sur la base inspirée des approches MEDPOL, OSPAR et IMAP			
• Organisation de rencontres régionales sur cette thématique			

Annexe V : Lien vers l'enregistrement de l'atelier

L'enregistrement de l'atelier sera disponible sur le site Internet suivant :

<https://www.worldbank.org/en/programs/mena-blue-program>.



